Bischof Simon, Wickramasingam Kirthana		
Le Conseil d'Etat compte-t-il intervenir au sujet de PostFinance – site de Bulle ?		
Cosignataires : -	Date de dépôt : 25.09.17	DEE

Dépôt

PostFinance envisage une importante réorganisation visant une réduction des coûts : automatisation des tâches, suppression de centres de services, mais surtout suppression de postes de travail. Selon *La Liberté* du 22 septembre 2017, le site de Bulle est particulièrement concerné par ces mesures. L'externalisation du traitement des justificatifs auprès de *Swiss Post Solutions* conduirait à la suppression de 19 emplois. Une procédure de consultation est en cours.

Suite à la décision incompréhensible de fermer un bon nombre d'offices postaux, c'est maintenant PostFinance qui est concerné. Nous sommes très inquiets vis-à-vis de ces changements fort dommageables pour notre canton. A travers cette réorganisation, PostFinance procède au déplacement de son seul centre de compétence en la matière en Suisse romande, de l'autre côté de la Sarine. Il est pour nous primordial de défendre son maintien et donc des emplois dans le canton.

Suite également à la fermeture annoncée de Billag et du Centre de services des ressources humaines des CFF, ces suppressions d'emplois constituent une fois encore une perte pour Fribourg. De plus, pour l'instant, les alternatives proposées aux employé-e-s ne sont pas satisfaisantes.

Nous posons la question suivante au Conseil d'Etat :

1. Compte-t-il intervenir auprès du DETEC et de la Poste afin de défendre le maintien du traitement des justificatifs de PostFinance dans le canton et, de ce fait, y maintenir les emplois ?

—